

Diplôme national du brevet 2022 : 88,2 % d'admis, en léger recul de 0,4 point par rapport à 2021

76 581 candidats ont présenté la session 2022 du diplôme national du brevet (DNB) dont l'ensemble des épreuves écrites et orale ont pu se tenir, comme pour la session 2021. Le taux de réussite global s'établit à 88,2 %, en léger recul de 0,4 point par rapport à 2021.

La session 2022 du DNB a pu se tenir selon ses modalités de délivrance classiques, comme pour la session 2021. En effet, malgré une année scolaire encore perturbée par la crise sanitaire, l'ensemble des épreuves écrites et orale ont pu se tenir de manière normale.

À la session 2022, 76 581 candidats ont présenté le DNB dans l'académie de Versailles : 95,3 % en série générale et 4,7 % en série professionnelle (tableau 1). Cet effectif est inférieur de plus de 300 candidats par rapport à celui de la session 2021. Le taux de

réussite global s'établit à 88,2 %, en baisse de 0,4 point par rapport à celui observé à la dernière session. Il est légèrement supérieur de 0,7 point au taux de réussite national (87,5 %, en baisse de 0,5 point).

En comparaison avec les académies franciliennes, il est au-dessus de 2,0 points du taux de réussite de Créteil (86,2 %, en baisse de 1,1 point) mais en-dessous de 1,9 point de celui de Paris (90,1 %, en baisse de 0,6 point).

Une légère baisse de 0,4 point en série générale (88,8 %)

La part d'admis en série générale dans l'académie de Versailles s'établit à 88,8 %. Elle est légèrement inférieure de 0,4 point à celle de la session 2021.

Au niveau régional, ce taux de réussite est supérieur de 1,9 point à celui de Créteil (86,9 %, en baisse de 1,1

point) mais il est inférieur de 2,1 points à celui de Paris (90,9 %, en baisse de 0,5 point). Il est légèrement au-dessus de 0,1 point à la moyenne nationale (88,7 %, en baisse de 0,3 point).

Tableau 1 : Taux de réussite par département au diplôme national du brevet 2022 (en %)

	Yvelines		Essonne		Hauts-de-Seine		Val-d'Oise		Académie	Evol. (pts)
	Taux	Evol. (pts)	Taux	Evol. (pts)	Taux	Evol. (pts)	Taux	Evol. (pts)		
Générale	89,8	-0,3	87,3	-0,4	91,9	-0,2	86,1	-0,2	88,8	-0,4
Professionnelle	76,9	-1,8	74,9	1,4	78,0	-5,1	73,1	0,3	75,4	-0,9
Total	89,2	-0,4	86,6	-0,3	91,5	-0,3	85,3	-0,3	88,2	-0,4

Champs : tous candidats
Source : Edeca

Le taux de réussite en série générale diminue légèrement dans tous les départements de l'académie. La baisse est un peu plus prononcée dans l'Essonne (- 0,4 point) qui affiche un taux d'admis de 87,3 %. Elle est moins marquée dans les

Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise (- 0,2 point chacun) avec respectivement à 91,9 % et 86,1% de réussite. Les Yvelines présentent un taux de réussite de 89,8 % (-0,3 point).

Un faible recul de 0,9 point, en série professionnelle (75,4 %)

Le taux de réussite de la série professionnelle connaît un léger recul par rapport à la session 2021 (75,4 %, -0,9 point).

Au niveau régional, ce taux de réussite est supérieur de 1,2 point à celui de Créteil (74,2 %, en baisse de 1,8 point) et bien au-dessus de 7,2 points à celui de Paris (68,2 %, en baisse de 0,6 point).

Le taux académique se situe légèrement en dessous de 1 point de la moyenne nationale (76,4 %, en baisse de 1,6 point).

Au niveau départemental, l'Essonne est le département qui connaît la plus forte hausse du taux de réussite (74,9 %, + 1,4 point). Le Val-d'Oise reste le département avec le taux de réussite le plus faible (73,1 %, + 0,3 point). Les Yvelines sont en recul (76,9 %, - 1,8 point) tandis que les Hauts-de-Seine connaissent une forte baisse (78,0 %, - 5,1 points), tout en gardant le meilleur taux de réussite départemental.

Bibliographie :

- Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, Note de service du 22 décembre 2017 relatif aux modalités de délivrance du diplôme national du brevet à partir de la session 2018, *Bulletin Officiel de l'éducation nationale*, n°1, 4 janvier 2018. Disponible sur : https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo42/MENE1731896N.htm?cid_bo=122780